

CONSEILS AUX ENTREPRENEURS

ÉDITION – Numéro 8

- Diffusé le 2 juin 2020 à 9 h 15 -



FAUT-IL REFAIRE L'ANALYSE DE SES COÛTS DE REVIENT MAINTENANT?

Avec le déconfinement et la reprise de l'activité économique, est-ce le moment de revoir ses coûts de revient et conséquemment, ses prix? Savoir exactement où et comment on fait de l'argent, c'est important. Dans la tourmente, gérer l'urgence au détriment de l'importance, c'est souvent nécessaire. Et dans ces cas, il faut se contenter de notre instinct d'entrepreneur.

NOUS VOUS PROPOSONS 5 QUESTIONS FRANCHES POUR VOUS PERMETTRE DE DÉTERMINER S'IL EST URGENT DE REVOIR SES COÛTS DE REVIENT ET SES PRIX. VOS RÉPONSES VOUS GUIDERONT DANS VOTRE RÉFLEXION ET DANS VOS CHOIX.

1. **Avant le 12 mars 2020, les opérations de mon entreprise étaient-elles financièrement optimales?**

La plupart des entrepreneurs croient que leur entreprise est gérée efficacement, que les coûts de revient sont bien connus et que les prix dégagent des marges bénéficiaires intéressantes. La pandémie vous a peut-être obligé à travailler à effectifs réduits et oh surprise, votre production n'en fut que marginalement affectée. Votre équipe a trouvé moyen de faire plus avec moins. Intégrez ces améliorations à vos façons de faire et recalculer vos coûts de revient... sans nécessairement avoir à changer vos prix!

2. **À partir du 1^{er} juin, suis-je certain d'obtenir de mes fournisseurs habituels, la même qualité de produits au même prix et en quantité suffisante?**

Si vous ne pouvez répondre par l'affirmative à cette question, il est impératif que vous sécurisiez cet aspect pour ensuite refléter les impacts sur vos prix car ce genre de changements se faisant rarement à coût nul.

MALLETTE

Avec vous, là où ça compte

3. L'environnement physique de mon entreprise est-il significativement affecté par les mesures sanitaires?

Certaines mesures sanitaires, tel le télétravail, peuvent diminuer à moyen terme vos coûts fixes, alors que la distanciation physique sur votre « ligne de production » peut demander des investissements importants dont l'utilité sera peut-être permanente, peut-être très temporaire. Ces investissements ne peuvent être retardés et s'ils sont significatifs, ils doivent être considérés dans vos coûts de revient.

4. Est-ce que les mesures sanitaires ralentiront ma production de façon significative?

Ainsi, les hygiénistes dentaires devront continuer à désinfecter leurs instruments, bien sûr, mais aussi les chaises, les poignées de porte, l'air, etc. Le rôle des réceptionnistes et des préposés à l'accueil sera augmenté de tout un rituel qui dépasse le verre d'eau ou le café offert au visiteur. Et si vos employés doivent compléter un questionnaire à l'arrivée, prendre une douche, mettre un habit d'apiculteur, des lunettes et des gants monstrueux, comment cela affecte-t-il votre production?

5. Les ventes seront-elles significativement modifiées et comment devrais-je réagir au changement du marché, avant même de considérer mes coûts de revient?

Les possibilités sont :

	Diminution des prix des concurrents	Augmentation des prix des concurrents
Diminution de mes ventes		?
Augmentation de mes ventes	?	

Ici, tout un dilemme, n'est-ce pas? Pour y répondre, il est important de retourner aux principes fondateurs de votre entreprise.

Pourquoi êtes-vous en business ?

5 QUESTIONS TOUTES SIMPLES POUR VOUS AIDER À RÉFLÉCHIR SUR L'OPPORTUNITÉ DE RECALCULER VOS COÛTS DE REVIENT DE FAÇON URGENTE OU POUR DÉTERMINER SI VOUS POUVEZ PASSER À D'AUTRES PRIORITÉS À COURT TERME.

MAIS À TERME, SAVOIR OÙ L'ON FAIT DE L'ARGENT, C'EST TOUJOURS UNE BONNE FAÇON D'EN FAIRE ENCORE.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller ou associé de Mallette de votre région parmi nos 30 bureaux
Pour de plus amples renseignements : mallette.ca/nous-joindre